

Profil de baignade de la plage du Marais Salé

QUALITE DE L'EAU DE Baignade

Année	2017	2018	2019	2020
Classement directive 2006/7/CE	Excellente Qualité	Excellente Qualité	Excellente Qualité	Excellente Qualité

Aucune fermeture de baignade ces dernières années

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION

Principales sources de pollution :

- **Sources les plus importantes :**

- Absence de source de contamination majeure

- **Sources mineurs :**

- Assainissement non collectif
- Rejets d'eaux pluviales lors de très fortes pluies
- Animaux sauvages / domestiques en cas de non-respect de l'interdiction d'accès à la plage



Surveillance :

Pas de surveillance de la baignade

Responsable de la baignade

Mairie de l'île d'Yeu, Mr NOURY



Toilettes



Rampe de mise à l'eau



Pêche à pied



Zone de baignade

**Chiens interdits sur la plage en saison estivale
(du 15/06 au 15/09) de 11h à 21h**

**Chevaux interdits sur la plage en saison estivale
(du 01/04 au 30/09) de 11h à 21h**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE

- **MISE EN PLACE DE MESURE DE PROCESSUS D'ALERTE ET DE GESTION ACTIVE EN CAS DE POLLUTION**
- Tenue d'un cahier de baignade : observation et analyse des événements
- Assainissement collectif : Poursuite des contrôles de branchements et suivi des postes de relevage
- Assainissement non collectif : Poursuite des contrôles de dispositifs

En cas d'observation d'une pollution et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Mairie de l'île d'Yeu (02 51 59 45 45)